



www.assemblee-afe.fr

ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Pékin, le 27 janvier 2009

FRANCIS NIZET

Monsieur l'Ambassadeur,

**Conseiller élu à
l'Assemblée des
Français de
l'Étranger**

*Membre de la
Commission des Affaires
Culturelles, de
l'Enseignement et de
l'Audiovisuel*

*Membre de la
Commission pour la
Participation électorale*

Même si les usages veulent que l'on dispose de tout le mois de janvier pour présenter ses vœux, le fait de résider en Chine, et spécialement cette année, permet de ne pas paraître trop oublieux en prenant l'occasion de présenter également et du même trait les vœux pour le nouvel an chinois. La communauté française en Chine se joint donc à moi pour vous souhaiter santé, succès dans vos entreprises et bonheur personnel et pour vous remercier de vos vœux à son endroit mis en ligne sur le site de l'Ambassade de France. L'occasion m'était également donnée de m'adresser à vous en ce 27 janvier 2009, date du quarante cinquième anniversaire de la reconnaissance par notre pays de la République Populaire de Chine, commémoration rappelant la fidélité des liens entre ces deux nations qui, par delà l'écume des jours et selon les mots du Général de Gaulle, « se portent dans leurs profondeurs, sympathie et considération réciproques ». Je ne pouvais pas ne pas la saisir.

C'est également l'usage, désormais consacré, qui me fait joindre à ces vœux quelques réflexions et doléances émanant de nos compatriotes.

Avec le lancement, la semaine dernière, de l'appel d'offres pour la construction du Lycée Français de Pékin et la pose prochaine de la première pierre de la future ambassade de France, ce sont deux des dossiers qui désespéraient la communauté française qui vont trouver enfin, grâce à votre action et à celle de vos collaborateurs, une issue heureuse. Notre pays bénéficiera en Chine, avec le nouveau campus diplomatique, d'une vitrine flatteuse de son savoir faire et d'un instrument d'influence renforcée. De la même façon, la communauté française, individus et entreprises, disposera d'un espace moderne et fonctionnel regroupant l'ensemble des services dévolus à la facilitation de sa vie quotidienne et de son activité.

S.E.M Hervé LADSOUS

Ambassadeur de France en République Populaire de Chine
3, San Li Tun Dong San Jie - Chaoyang district - 100600 Beijing

Enfin, avec le futur lycée français regroupant sur un seul site toutes les classes de la maternelle à la terminale, c'est la communauté scolaire toute entière, et en premier lieu nos enfants, qui bénéficieront d'espaces favorables à leur épanouissement et à l'exercice de leurs apprentissages.

Je vous sais attaché à ce que la livraison de cet établissement nouveau, financé en partie par l'emprunt, n'entraîne pas une hausse trop importante des frais d'écolage pour rester accessible au plus grand nombre de nos enfants. Un juste équilibre doit être trouvé entre une volonté légitime d'étoffer l'offre scolaire de cet établissement et la nécessité qu'il soit ouvert au plus grand nombre. Les élus des Français de l'Etranger s'emploient de leur côté, et dans ce sens, à défendre la mesure de gratuité scolaire voulue par le Président de la République et appliquée pour l'heure aux classes de lycée, et pour augmenter le budget des bourses à caractère social.

La scolarisation des enfants, lorsqu'ils en ont, constitue la préoccupation première des français de Chine. En de nombreux endroits, ceux-ci s'organisent pour lancer des initiatives remarquables. C'est le cas à Shenzhen où une école bilingue est sur le point d'être créée mais aussi à Wuhan où depuis septembre dernier une petite école offre aux enfants, en complément de la structure soutenue par la mission laïque, un point d'ancrage à leur éducation. Sous votre autorité et avec l'appui de vos services, ces initiatives méritent d'être épaulées avec ferveur. L'arrivée en poste d'un inspecteur de l'Education Nationale en résidence à Pékin et la présence également du responsable de l'AEFE en Asie constituent un avantage certain pour suivre et apporter assistance à ces entreprises fort utiles.

Sur un tout autre sujet, même si de magnifiques efforts ont été faits du côté des postes pour publier en ligne des lettres d'information périodiques, remarquables traits d'union entre nos concitoyens et l'Administration, pour réaménager leurs sites internet et les rendre plus conviviaux, il m'apparaît clairement, dans l'exercice de mon mandat, que nos compatriotes restent encore trop mal informés de leurs droits et devoirs, mais aussi des dispositifs mis en place à leur destination. Cela est vrai pour l'existence et l'accès à la Caisse des Français à l'Etranger, prolongation naturelle à l'étranger de la Sécurité Sociale, mais aussi pour le dispositif des bourses scolaires ou de la gratuité nouvellement mise en place, pour l'aide aux personnes handicapées par le biais des comités consulaires d'action sociale ou pour la couverture chômage par le biais du GARP. Ceci ne constituant que quelques exemples. La liste consulaire mériterait d'être davantage utilisée pour diffuser au plus grand nombre ces informations pratiques. La CNIL a répondu clairement à une question écrite que je lui posais sur ce mode de diffusion par les postes. A condition de respecter les formes, ce genre d'envois respecte parfaitement les « droits de la personne » que cette institution contribue à défendre. Les compatriotes accueillent toujours avec grand intérêt ces informations qui ont de plus l'avantage de « créer du lien » pour parler « tendance ». L'équipe France, chère à votre cœur, a parfois besoin de ces petites attentions. A ce propos, une catégorie de nos compatriotes en Chine mérite un égard particulier, il s'agit des professeurs de français exerçant dans les Universités et Instituts et qui, du fait de leurs conditions de rémunération souvent très modestes et de leur relatif isolement, ont besoin plus que d'autres d'informations fiables et de sollicitude.

Ces « petites mains » de la Francophonie, l'expression n'est pas ici péjorative tout au contraire, sont nombreux en Chine à participer à la diffusion de notre belle langue et sont en contact permanent avec nos amis chinois. Leur connaissance du terrain et leur expérience humaine et professionnelle mérite d'être davantage valorisée.

Enfin, pour finir sur le sujet, et pour ceux de nos concitoyens qui font le pas vers l'information, le fonctionnement des standards téléphoniques restent encore trop souvent déroutant.

Dans le domaine des conditions de séjour en Chine de nos compatriotes, des situations catégorielles méritent d'être améliorées. C'est le cas des élèves majeurs au Lycée Français de Pékin, des conjoints ou conjointes d'époux chinois qui se voient imposer des contraintes pour l'obtention de leurs visas qui ne respectent en rien les principes naturels d'une réciprocité bien comprise. Dans le même registre, les difficultés pour les volontaires internationaux de remplir les conditions d'obtention d'un titre de séjour risquent à terme de priver les entreprises françaises de cet apport en ressources humaines fort apprécié et de priver les intéressés d'une opportunité de débiter leur parcours professionnel par une expérience très enrichissante.

Vous ne serez pas étonné de me voir terminer mon propos en évoquant, sujet qui me tient à cœur, les célébrations du 14 juillet à venir à Pékin et dans les autres postes. Qu'il me soit donné l'occasion de vous remercier d'avoir fait connaître votre souhait de voir se créer prochainement un comité des fêtes chargé de réfléchir et de participer à l'organisation de cette célébration républicaine. Je vous confirme la grande déception des Français de l'Etranger d'avoir vu ce rendez-vous, autrefois pluraliste, prendre l'an dernier un format restreint.

La crise financière devenue économique devrait avoir des effets, que nous espérons les plus ténus possibles, sur la vitalité de la communauté française en Chine et sur ses espoirs d'approfondissement et d'expansion. Déjà, les entreprises françaises à Wuhan ont connu le mois dernier des débrayages. Il m'a été permis d'entendre que votre venue dans cette ville serait très appréciée par nos compatriotes qui y résident. En 2009, plus que d'habitude, l'équipe France aura besoin d'avancer soudée et rassemblée. Nous savons pouvoir compter sur votre action patiente pour relever ce nouveau défi.

En vous remerciant pour votre action passée et à venir, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de ma très haute considération.

Francis NIZET